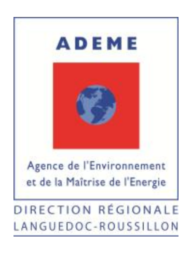






Lutte contre le gaspillage alimentaire 2015



Premier appel à projets régional pour soutenir des initiatives exemplaires

Dans le cadre de la politique de l'alimentation et suite au pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire initié par le gouvernement, la DRAAF et l'ADEME du Languedoc-Roussillon ont lancé conjointement fin 2014 un appel à projets afin de faire émerger et de soutenir des initiatives exemplaires de prévention du gaspillage alimentaire.
Résultats : une bonne mobilisation des acteurs régionaux avec 26 projets qui ont été déposés, provenant d'acteurs très divers et concernant la prévention du gaspillage alimentaire à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (production/transformation, restauration collective, distribution, consommateurs) avec toutefois une majorité de projets portant sur le secteur de la restauration collective.

13 projets ont été sélectionnés pour leur caractère précurseur dans plusieurs secteurs d'activité :

Catégorie « limiter le gaspillage en restauration collective »

- **Centre hospitalier de Perpignan (66) :** « Engager une politique volontaire de développement durable dont la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des périmés »
- **Le clos du nid (17 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap - 48) :** « Étude sur la réduction du GA issu de la restauration collective des établissements et programme d'action de la réalisation des repas, à l'accueil des convives, à la gestion des bio déchets »
- **Supagro Montpellier :** « REGALPI-LR – Réseau d'établissements d'enseignement agricole engagés dans la réduction contre le gaspillage alimentaire »
- **Communauté de communes du pays de l'Or (34)** : « **REGARDOR**: REduire le Gaspillage Alimentaire en Restauration sur l'Agglomération du Pays de l'Or »
- **Ligue de l'enseignement du Gard (30) :** « Liguons nous pour lutter contre le gaspillage alimentaire au centre de la ligue AGORA » (centre de loisirs – formations d'animateurs)

Catégorie « limiter les pertes de la production agricole »

- **Chambre d'agriculture département Hérault** Chambre régionale d'agriculture : « Valoriser les invendus des fruits et légumes par la transformation » (34)
- **Civam bio 66 :** « Réduction des pertes en production de fruits bio par la transformation » (66)

Catégorie « aide alimentaire et limitation des pertes de la distribution »

- **Banque alimentaire 34 : « Itinérance 34 » :** Aide alimentaire et accompagnement itinérant pour les personnes en situation précaire dans des zones non desservies jusqu'alors pour l'aide alimentaire
- **Secours populaire français 48 :** « Amélioration de la conservation des aliments périssables pour une meilleure efficience des circuits de distribution départementaux »

Catégorie « projets innovants de territoires »

- **Pic'assiette : « Anti-gaspi : du champs à la fourchette »** (expérimentation d'une filière de récupération des invendus de producteurs locaux vers une table ouverte ganges et des ateliers de sensibilisation)
- **CPIE Bassin de Thau : « Aquaculture durable et lutte contre le gaspillage alimentaire »** (développer une nouvelle filière d'alimentation piscicole à partir du réemploi de denrées alimentaires gachées)
- **Ecocitoyennetés (11) : « Lutter contre le gaspillage alimentaire au niveau du territoire »** (prévention du gaspillage dans les manifestations locales et auprès de foyers témoins)
- **Codes 11 : « Cuisinons pour moins gaspiller et mieux manger »** (diagnostic des consommations de produits de l'aide alimentaire, sensibilisation et ateliers cuisine)

Boites à outils et biblio existantes sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.



- **La boite à outils OPTIGEDE est disponible sur :**
  http://www.optigede.ademe.fr/gaspillage-alimentaire

Elle a pour objectif d'aider des porteurs de projet (collectivités, associations, entreprises de restauration,…) à organiser des actions visant à limiter le gaspillage alimentaire au niveau de la consommation finale des ménages, dans et hors foyers. La boîte à outils est organisée en quatre onglets qui comportent :
- un mode d'emploi,
- des fiches actions : repères méthodologiques basés sur le retour d'expériences,
- des outils : documents réalisés par des acteurs ayant déjà réalisé des actions ou par l'ADEME,
- des exemples : opérations menées en France et leurs résultats.

- **A la suite du colloque interrégional ADEME DRAAF** les 6 régions (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes) organisé le 9 décembre 2014 à Lyon, ont été mises en ligne :

- **les présentations des différents intervenants** sur les thèmes : contexte et réglementation, restauration collective, entreprises, dons.
- **une compilation bibliographique** : sites internet utiles pour retrouver des documents de fond, outils, films, documents de communication,...

http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Gaspillage-alimentaire-colloque

- Enfin, n'oublions pas que la mission de repérage menée en 2014 par la DRAAF et l'ADEME LR a donné lieu à un rapport **« état des lieux des actions régionales de prévention du gaspillage alimentaire en Languedoc-Roussillon »,** téléchargeable sur le site internet de la DRAAF, et accompagné d'une dizaine de **fiches** valorisant des initiatives innovante ainsi que d'un **fichier** d'acteurs régionaux œuvrant sur la thématique.

=> En bref :
Dans la suite de l'état des lieux régionaux sur les actions de prévention du gaspillage alimentaire réalisé en 2014, la DRAAF et l'ADEME Languedoc-Roussillon renforcent en 2015 leur action dans le développement et le soutien d'initiatives de réduction des déchets alimentaires.

L'appel à projets a permis de faire émerger et de soutenir pour 2015, en région Languedoc-Roussillon, des actions exemplaires et innovantes de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets alimentaires, à tout niveau de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation.

Les actions de dons (de la part des producteurs, industriels, GMS, restauration collective) au profit des associations caritatives sont encouragées et facilitées par la diffusion d'informations sur les aspects réglementaires et de retours d'expériences.